



Conditions générales de vente (CGV) - "Deux-Palmes-Kribi"

Propriétaire:

Solange Bidjeke, XWPF+2M, Kribi, Cameroun, +237 6 99 56 38 59, info@deux-palmes-kribi.com

1. arrivée / départ

L'arrivée peut se faire de 14h à 23h le jour de l'arrivée. La remise de l'appartement et le départ doivent avoir lieu au plus tard à 11 heures le jour du départ. Un dépassement de l'heure de départ de plus de deux heures entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. D'autres heures d'arrivée et de départ peuvent être convenues individuellement avec le loueur. Les bagages peuvent être gardés jusqu'à un départ le soir.

Si le locataire ne se présente pas le jour de son arrivée avant 23 heures, le contrat est considéré comme résilié après un délai de 24 heures sans notification au bailleur. Le bailleur ou son représentant peut alors disposer librement de l'objet. Un remboursement (au prorata) du loyer en raison d'un départ anticipé n'est en principe pas effectué.

2. souhaits particuliers et accords annexes

Sont en principe possibles, n'hésitez pas à nous en parler. Les souhaits particuliers doivent être expressément confirmés par la propriétaire ou son représentant. Pour les animaux domestiques, le type et la taille doivent être indiqués.

3. paiement

Le contrat de location est valable dès réception du paiement sur le compte du bailleur. Les frais annexes pour l'eau, l'électricité, le gaz, le WLAN, l'emplacement de voiture, les déchets ne sont pas facturés.

4. résiliation

Vous pouvez résilier le contrat à tout moment. La résiliation doit être effectuée par écrit. En cas de résiliation, vous êtes tenu de nous indemniser pour les dommages que nous avons subis :



Deux-Palmes-Kribi

Conditions générales de vente

- du jour de la confirmation de la réservation par le bailleur jusqu'au 30e jour avant la date de départ. début de la location, aucune indemnité

- du 29e jour au 15e jour avant le début de la location, 50% du prix total

- du 14e jour au 8e jour avant le début de la location, 75% du prix total.

En cas d'annulation moins de huit jours avant le début de la location, le prix total du voyage doit être payé. La date de réception de votre message d'annulation est prise en compte. Les montants déjà versés seront déduits. Une personne de remplacement peut être mise à disposition aux conditions mentionnées dans votre contrat. Une notification écrite suffit.

5. obligations du locataire

Le locataire s'engage à prendre soin des biens loués (maison de vacances, inventaire et installations extérieures). Le règlement intérieur ci-joint fait partie intégrante du contrat de location et doit être respecté. Si des dommages sont causés à la maison de vacances et / ou à son inventaire pendant la location, le locataire est tenu de le signaler immédiatement au propriétaire ou à son représentant.

Les défauts et dommages déjà constatés à l'arrivée doivent être immédiatement signalés au bailleur ou à son représentant, faute de quoi le locataire est responsable de ces dommages. Un délai raisonnable doit être accordé pour la réparation des dommages et des défauts. Les réclamations qui ne sont pas signalées immédiatement sur place sont exclues. Les réclamations qui ne parviennent au bailleur ou à son représentant qu'à la fin du séjour ou après avoir quitté la maison de vacances sont également exclues de tout dédommagement.

En cas d'éventuelles perturbations des prestations, le locataire est tenu de faire tout ce qui est raisonnablement possible dans le cadre de ses obligations légales afin de contribuer à remédier à la perturbation et à minimiser les dommages éventuellement causés.

Le jour du départ, le locataire doit enlever ses effets personnels, les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet, la vaisselle doit être propre et lavée et rangée dans les placards de la cuisine. Avant le départ, l'appartement est remis au bailleur ou à son représentant. Le bailleur ou son représentant se réserve le droit de faire valoir dans les 24 heures les dommages constatés ultérieurement sur l'appartement de vacances ou son inventaire auprès du locataire et de réclamer un dédommagement.



6. protection des données

Le locataire accepte que, dans le cadre du contrat conclu avec lui, les données nécessaires le concernant soient enregistrées, modifiées et / ou supprimées. Toutes les données personnelles sont traitées de manière absolument confidentielle.

7. responsabilité

L'appel d'offres a été rédigé en toute bonne foi. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'influence sur l'objet loué due à un cas de force majeure, à des coupures d'électricité et d'eau habituelles dans le pays ou à des intempéries. La responsabilité n'est pas non plus engagée en cas de circonstances imprévisibles ou inévitables, telles qu'une décision des autorités, un chantier soudain ou des perturbations dues à des conditions naturelles ou locales. Le loueur est toutefois heureux d'apporter son aide pour remédier à ces problèmes (dans la mesure du possible). Toute responsabilité du loueur pour l'utilisation des équipements de jeu et de sport mis à disposition est exclue. L'arrivée et le départ du locataire se font sous sa propre responsabilité. Le loueur n'est pas responsable des objets personnels en cas de vol ou d'incendie. Le locataire est entièrement responsable des destructions ou dommages intentionnels.

8. dispositions finales

Les photos et le texte sur le site web ou dans le dépliant servent à une description réaliste. La conformité à 100 % avec l'objet loué ne peut pas être garantie. Le bailleur ou son représentant se réserve le droit de modifier l'équipement (p. ex. les meubles), pour autant qu'ils soient équivalents.

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales sont ou deviennent caduques, cela n'affecte pas la validité des autres conditions. La disposition invalide doit être remplacée par une disposition valide qui se rapproche le plus possible de la volonté économique et juridique des parties contractantes. Le droit camerounais est applicable.

Salange Bidjeke

Et l'équipe de service de Deux-Palmes-Kribi